



Communiqué de presse (03/09/2018).

Les groupes d'appui France Insoumise du Pays de Vitré.

La démission d'Hulot doit mettre en lumière la situation environnementale du Pays de Vitré

L'ex-ministre de l'écologie Nicolas Hulot a expliqué sa démission par son incapacité à faire bouger ce gouvernement et cette majorité sur la transition énergétique, l'artificialisation des sols, la chute de la biodiversité, l'utilisation du glyphosate et d'autres produits phytosanitaires en agriculture.

Le fracas national de cette démission nous amène à répéter nos alertes sur la situation environnementale du Pays de Vitré et sur l'inaction de nos responsables politiques.

Le Pays de Vitré consomme 69 hectares de terres agricoles par an (2009-2013, derniers chiffres publiés par le département), est classé Zone d'Actions Renforcées sur le plan Nitrates de la Préfecture 2018, a connu cet été des alertes de niveau 3 de pollution aux cyanobactéries. La consommation de glyphosate y a augmenté sur la période 2014-2016 (chiffres Bassin Vilaine Amont). Le bilan carbone du territoire est de 11 tonnes par habitant (PCAET 2013-2017) pour une moyenne nationale à 7. Voilà la situation !

Les responsables politiques locaux n'ont pas pris la mesure de cette situation et continuent de miser, pour le développement du territoire, sur la logistique routière en circuits longs et sur l'agro-alimentaire traditionnel. Le sénateur De Legge a voté contre la proposition de loi posant pour objectif la sortie du glyphosate sous 3 ans. La sénatrice Gatel et la députée Cloarec étaient absentes lors de ce vote. Le relais de la communication gouvernementale par Madame Cloarec, ces derniers jours, ne nous fait pas oublier son inaction sur le plan environnemental lors de ses 2 mandats locaux.

Nous publions depuis plus d'un an des articles sur ces questions sur [notre site](#). Les citoyens du Pays de Vitré y trouveront toutes les sources des données utilisées dans ce communiqué.

Les membres de la France Insoumise – Pays de Vitré